

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC concernant une demande de permis pour un usage conditionnel relatif à un établissement de résidence principale (hébergement touristique) comme usage associé à l'habitation pour la propriété sise au 25 Côte des Sous-Bois (Lot 3 591 739).



La population est avisée qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix qui se tiendra le 20 août 2024, à 19h00 à l'Hôtel de Ville, au 6310 rue Principale à Sainte-Croix, le conseil statuera sur la demande suivante :

- Permettre l'exploitation d'un établissement de résidence principale (hébergement touristique) comme usage associé à l'habitation.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce vingt-quatrième jour du mois de juillet en l'an deux mille vingt-quatre.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, et publication sur le site internet au www.ville-sainte-croix.ca, le vingt-quatrième jour de juillet 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-quatrième jour du mois de juillet en l'an deux mille vingt-quatre.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier